

André Cheptytskyi, artisan de l'unité

par Augustyn BABIAK,* Lyon

Le voyage du souverain pontife en Ukraine laisse-t-il entrevoir une embellie dans les rapports entre catholiques et orthodoxes qui ont subi bien des vicissitudes depuis l'ouverture offerte par le concile Vatican II, voilà bientôt quarante ans ? Même si des événements majeurs, tels que l'effondrement du régime communiste ou les accords de Balamand de 1993, auraient dû contribuer à surmonter la plupart des obstacles dressés sur le chemin de la réconciliation, il n'est pas déraisonnable de s'interroger sur la réalité des progrès réalisés malgré les efforts prodigués. Et il est légitime de souhaiter que la visite pontificale aide à franchir un pas, sinon décisif, du moins significatif, dans un rapprochement dont les effets se font attendre. C'est aussi l'occasion d'évoquer une personnalité trop peu connue en Occident, celle d'André Cheptytskyi, métropolite de l'Eglise gréco-catholique ukrainienne, archevêque de Lviv, dont nous avons fêté l'an passé le 100^e anniversaire de l'élévation au siège métropolitain de Lviv, et qui a précisément œuvré toute sa vie au rapprochement des Eglises catholique et orthodoxe.

Figure d'un prestige extraordinaire, comme l'a défini Jean Paul II dans sa lettre apostolique «Le jour approche», André Cheptytskyi a préconisé une méthode d'union entre les deux Eglises, peut-être dépassée aujourd'hui, mais qui a constitué un jalon important sur la voie œcuménique. Il importe de retracer brièvement la carrière d'André Cheptytskyi, avant de montrer combien cette idée d'union, issue directement de la substance même de sa pensée théologique, a été un souci constant de son action pastorale.

Né en 1865 dans une famille de l'aristocratie ukrainienne, de longue date polonisée et latinisée, Romain Cheptytskyi - il prend le nom d'André en religion - n'est pas destiné à l'Eglise. Ce n'est qu'après de solides études de droit qu'il obtient l'autorisation des siens d'embrasser la vie

monastique et de revenir au rite oriental ancestral. Ses brillantes qualités en font d'abord le supérieur de son couvent basilien, puis l'évêque de Stanislaviv, avant d'accéder au siège métropolitain de Lviv.

Dès avant la Première Guerre mondiale, son influence dépasse largement les limites de sa juridiction - pouvoirs canoniques secrets en Russie, visites pastorales en Amérique et en Europe occidentale. Déporté en Russie pendant la guerre, la paix revenue le voit chargé de missions diplomatiques offi-

*Né en Pologne d'une famille ukrainienne, l'auteur exerce son ministère en région Rhône-Alpes, dans les deux rites - byzantin et latin. Il est docteur en théologie de l'Université catholique de Lyon et auteur de *Martyrs ukrainiens du XX^e siècle, confesseurs et témoins de la foi*, A. Babiak, Lviv 2001, 636 p.

cielles ou officieuses, puis soutenant une intense activité pastorale, en même temps que s'érigeant en défenseur intrépide de son Eglise et de la minorité ukrainienne contre un gouvernement polonais oppresseur. C'est un rôle qu'il assumera encore avec ardeur et stoïcisme au cours de la Seconde Guerre mondiale, confronté aux troupes occupantes, allemandes et soviétiques. Mais c'est la conception hardie, imaginative et en avance sur son époque que le métropolite se faisait de l'Union, qui doit attirer notre attention.

Certes, quelques autres s'étaient engagés dans cette voie, mais il était bien le seul évêque oriental catholique à prendre une telle position. Ne déclarait-il pas, dès 1909, au congrès de Velehrad - dont il sera question plus loin : « Nous désirons vivement l'union des Eglises, mais notre voie et notre façon de progresser diffèrent beaucoup de la propagande directe de la doctrine catholique. Nous désirons seulement que règnent entre l'une et l'autre partie une charité mutuelle, un lien, une certaine concorde et une pratique amicale au lieu de la rivalité polémique... Nous souhaitons qu'une discussion sérieuse, une recherche, un travail scientifique soient peu à peu introduits. »¹ D'où ce principe « irénique » duquel découlera toute la méthode unioniste du métropolite : aller au-devant de nos frères orthodoxes aussi loin qu'il soit permis, de façon à rassembler en une communion fraternelle les chrétiens séparés depuis le XI^e siècle, chacun conservant à égalité ses propres rites et ses droits.

André Cheptytskyi ne remet pas en cause la suprématie de Rome qui, à ses yeux, n'est nullement incompatible avec les spécificités ecclésiales d'Orient et d'Occident. La condition première de cette harmonie réside dans une meilleure connaissance mutuelle qui ne peut se réaliser que par une interpénétration réciproque. C'est le but poursuivi par le métropolite dans ses écrits et dans les conférences qu'il a tenues

dans les pays occidentaux, principalement au début des années vingt. Pas une de ses actions ponctuelles, de ses œuvres de longue haleine qui n'ait été imprégnée de cette volonté d'union omniprésente dans la vie du métropolite.

Retour au rite originel

Un exemple probant nous en est donné dans la purification du rituel à laquelle il s'est appliqué avec persévérance. Les uniates, comme on les appelle alors communément, avaient, au fil des siècles, laissé leur rite oriental primitif s'encombrer de pratiques latines qui le dénaturaient, ce qui, aux yeux des orthodoxes, constituait un obstacle majeur au rapprochement avec Rome, soupçonné par eux de vouloir détruire la spécificité orientale. Un retour au rite originel devait permettre de lever toute suspicion ; André Cheptytskyi y travailla pendant de longues années, malgré de tenaces résistances, pour aboutir enfin, vers la fin de sa vie, et même après sa mort, à l'édition de manuels liturgiques dépouillés des apports latinisants et légalisés par le Saint-Siège.

Ses efforts de rapprochement entre Orient et Occident se retrouvent dans les encouragements qu'il prodigua, dès le début du siècle, à l'ordre des Rédemptoristes pour fonder un rameau de rite oriental qui, grâce à son appui, a eu un bel avenir ; sans oublier, d'une manière plus générale, les mémoires qu'il présenta en 1918 au pape Benoît XV sur « La nécessité d'introduire des branches de rite oriental dans les ordres religieux latins ». Dans cette voie, le métropolite Cheptytskyi fut un précurseur. Mais c'est surtout la fondation de l'ordre des Studites qui constitue son œuvre personnelle.

Il était persuadé que le monachisme était un élément important d'un retour à l'unité religieuse. Dans un article publié en 1923, il écrivait : « Je n'hésite pas à dire que

l'œuvre de l'union des Eglises sera en grande partie l'œuvre du monachisme.» A cet effet, il fonda dès 1901 l'ordre des Studites au sein duquel étaient conciliés vie contemplative et active, prière et travail, œuvres de charité et missions pour le peuple. Soumis à la législation monastique orientale, cet ordre se voulait un exemple pour les moines orthodoxes qui seraient ainsi attirés vers l'union.

Crédit auprès des orthodoxes

Le prestige acquis rapidement par André Cheptytskyi le désigna pour présider les congrès unionistes de Velehrad, en Moravie, dont il a été, à partir de 1907, le «premier moteur» avec l'archevêque d'Olomutz, Stojan. Ces congrès réunirent de 1907 à 1936 des théologiens catholiques et orthodoxes «désireux d'un échange d'études entre Occident et Orient». Ils avaient pour but d'établir régulièrement des relations savantes entre les universités catholiques et les académies ecclésiastiques orthodoxes de Saint-Petersbourg, Moscou, Kiev et Kasan. Une Académie de Velehrad a assuré une pérennité à ces congrès après la Seconde Guerre mondiale. A. Cheptytskyi y fut assidu, par sa présidence effective ou par son patronage actif quand il fut empêché d'y assister. Certes, les critiques et même les attaques n'ont pas manqué contre ces assemblées, d'un côté comme de l'autre : à l'Est, elles furent accusées de prosélytisme romain, à



l'Ouest, de panslavisme. Ce qui n'empêchait nullement A. Cheptytskyi de poursuivre ses efforts en vue de l'Union, en rappelant en 1936 aux congressistes que «Paul plante, Apollo arrose, mais c'est Dieu qui donne les fruits !»

Il ne nous est pas possible d'insister longuement sur la confiance que le pape Pie X avait placée en André Cheptytskyi en l'investissant de pouvoirs canoniques étendus, mais tenus secrets, sur tout le territoire de la Russie, mais nous ne saurions omettre que par deux fois, en 1918 et en 1942, il fut pressenti, tant par les catholiques que par de nombreux orthodoxes, pour être mis à la tête d'un patriarcat de Kiev et que ce projet échoua pour des raisons canoniques ou politiques. Ce fait montre le crédit dont il jouissait auprès des orthodoxes.

Sa grandeur d'âme et sa profonde charité chrétienne l'ont fait voler au secours de ses frères orthodoxes soumis en 1938 à une injuste spoliation de la part du gouvernement polonais dans la région de Kholm. Par ailleurs, il sut montrer toute sa magnanimité en donnant une généreuse hospitalité à son ancien geôlier Alexis, évêque orthodoxe de Souzdal, qui l'avait durement traité lors de son internement en Russie, quand ce dernier fut chassé par les bolchéviques en 1919. Il agit de même à l'égard de l'évêque orthodoxe de Kholm, Euloge, qui avait été l'inspirateur de son arrestation en 1914.

A. Cheptytskyi ne cessa de dialoguer avec les hiérarques orthodoxes et les nota-

bles laïcs au cours des tragiques années de la Seconde Guerre mondiale. Un des derniers protocoles des synodes archi-éparchiaux réunis entre 1940 et 1944 montre qu'en septembre 1944, deux mois avant sa mort, le métropolite était toujours obsédé par ce souci de l'Union : «Les décisions et les règles de nos synodes témoignent de la conscience que nous avons d'œuvrer pour l'union des Eglises orientales. Nos prières sont perpétuelles et ne sont pas pour nous mais pour l'Union.»²

Morale évangélique

Ce serait néanmoins singulièrement atrophier tant la pensée que l'œuvre du métropolite Cheptytskyi que de la réduire à cet objectif d'union des Eglises, qui, de fait, ne constitue qu'un aspect de sa réflexion théologique. Pour mieux cerner cette réflexion, il suffit d'étudier, même sommairement, les actes des synodes au cours desquels A. Cheptytskyi a rassemblé le clergé de son archi-éparchie lors de la Seconde Guerre mondiale, entre 1940 et 1944.

On comprendra mieux leur importance quand on saura qu'en raison de ses multiples obligations extérieures, le métropolite n'avait pas tenu de telles assemblées depuis trente-cinq ans. Or les malheurs du temps, mais aussi sa fin qu'il sentait proche, l'ont incité à réunir son clergé pour transmettre à son peuple, par son intermédiaire, les grands principes de la morale évangélique dont il faisait la pierre de base de sa théologie. Ainsi, l'approfondissement de l'étude du décalogue a été le thème majeur de ces synodes, A. Cheptytskyi étant intimement convaincu que, dans la situation tragique où se trouvait son pays, les devoirs envers Dieu et, corollairement, ceux envers le prochain primaient tout et étaient la seule voie permettant de traverser cette période sans dommage moral. Il déclarera en 1942 : «Toute la morale théologique et sociolo-

gique est un commentaire des commandements de Dieu.»³

Devoirs de l'homme envers Dieu et son prochain, tels sont les grands principes de la théologie d'André Cheptytskyi. Au cours de ces synodes, l'exhortation à une stricte observance des préceptes de la morale évangélique a donné lieu à la publication d'amples lettres pastorales dont les plus caractéristiques - *Tu ne tueras pas, A propos de l'éducation, Sur la conscience libérale, A propos de l'unité* - ont été traduites en décrets et en articles à l'attention du clergé pour le guider dans sa mission. La conjoncture de guerre ne pouvait empêcher qu'on débattit de questions plus pratiques, qu'elles soient d'ordre juridictionnel, administratif ou tout simplement de vie ou même de survie de tous les jours. Sans les éluder, la volonté du métropolite fut toujours de démontrer qu'elles trouvaient leur réponse dans l'observation des règles du décalogue.

L'essence de sa pensée

Du reste, constatons que cet ultime enseignement du métropolite, dispensé au milieu d'événements tragiques, dans le cadre solennel des synodes, n'est en rien conjoncturel : il est l'essence même de sa pensée théologique de toujours. Déjà, en 1923, il écrivait : «L'unique thème de ma prédication a toujours été l'Evangile de Jésus-Christ. L'unique but de mon travail, le salut de mes fidèles. J'ai toujours conçu ma tâche comme celle de mener mes fidèles au salut éternel par la foi catholique et l'amour de Dieu et de son Eglise, de christianiser la vie, les idées et le patriotisme même des fidèles... je n'ai jamais approuvé la haine... je n'ai prêché que l'amour du prochain, l'amour envers tout le monde, même envers les ennemis.»⁴

Qu'il nous soit permis, pour conclure, de présumer que si l'Eglise gréco-catholique

ukrainienne a pu conserver son identité religieuse et sa propre hiérarchie, aussi bien dans une diaspora vivace, disséminée sur les divers continents, que dans sa terre d'origine, si elle a pu traverser la période des «Catacombes» dans une clandestinité douloureuse et reparaitre au grand jour après un demi-siècle de persécution, c'est en grande partie grâce à l'esprit de courage et de sacrifice qu'a su lui insuffler le plus illustre de ses évêques : André Cheptytskyi.

Son coadjuteur et plus fidèle disciple, le cardinal Yossyf Slipyi, à l'issue de dix-huit années de baigne soviétique, a su alimenter la flamme allumée par son prédécesseur et préparer la renaissance de son Eglise lors de sa réapparition au grand jour. C'est aussi grâce à lui et au clergé qu'il a formé - que ce dernier exerçât son ministère dans *L'Eglise du silence* ou dans la diaspora - que le pape Jean Paul II a pu dire en parlant de l'Eglise d'Ukraine : «Vous êtes une Eglise, partie florissante de l'Eglise universelle.»⁵

Parmi tous les hommages rendus à André Cheptytskyi, retenons celui-ci qui nous paraît particulièrement justifié : «Il ne désirait rien d'autre que de manifester sa fidélité et sa dévotion au Siège Apostolique et il était prêt, si la possibilité lui en avait été donnée, à souffrir même le martyre, avec la grâce de Dieu, pour la conservation de la foi et pour son troupeau.»⁶

A. B.

¹ Archives historiques de Lviv, fonds 358.

² Protocole XV du 7 septembre 1944.

³ Discours de clôture du synode de Lviv de 1942, in *Nouvelles de l'archi-épararchie de Lviv*.

⁴ In **Augustyn Babiak**, *Le Métropolitain André Cheptytskyi et les synodes de 1940 à 1944*, A. Babiak, Villeurbanne 1999, 798 p.

⁵ Discours au synode des évêques ukrainiens, le 29 septembre 1987.

⁶ Discours de Jean Paul II au synode des évêques ukrainiens du 5 octobre 1985.

Rectificatif

Dans l'article de Louis Menuz, «Les divorcés remariés sont-ils exclus de l'Eglise ?» (*choisir*, n° 496, avril 2001, page 10, fin de la 1^{re} colonne) il fallait lire au lieu de «A ces dispositions... Pontife romain.» :

«A ces dispositions du Code de droit canonique doivent s'ajouter deux documents, l'instruction *Ut notum sint* et *Normes et Procédure*, émanant de la Congrégation pour la doctrine de la foi (6 décembre 1973). A certaines conditions, peuvent être dissous, *en faveur de la foi*, par le pouvoir vicairal du Pontife romain, le mariage entre un non-baptisé et un baptisé non catholique, le mariage entre un non-baptisé et un baptisé catholique, célébré à l'église avec dispense de l'empêchement de disparité de culte et, enfin, le mariage entre deux non-baptisés, même si aucun des deux ne se fait baptiser, si ce mariage constitue un obstacle au bien de la foi d'un tiers (par exemple dans le cas où un des non-baptisés veut épouser un baptisé catholique).»